

**LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ,

Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et
de la recherche médicale ,

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ,

Vu la décision Inserm N°2012-112
portant création de l'unité Inserm US 019 et nommant Monsieur Jean-Pierre ABOULKER
directeur ,

Vu la décision Inserm N°2012-174
Modifiant l'intitulé de l'Unité de Service 019 ,

Vu la décision Inserm N°2014-297
mettant fin au mandat de Monsieur ABOULKER ,

Vu la décision Inserm N°2014-298
nommant Madame Laurence MEYER directrice de l'US 019 ,

Vu la décision Inserm N°2015-087
renouvelant l'US 019 et prorogeant le mandat de Madame Laurence MEYER ,

DECIDE

Article 1 : L'Unité de Service intitulée « Essais thérapeutiques et maladies infectieuses »
et référencée « US 019 » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2019

Article 2 : Le mandat de Madame Laurence MEYER est prorogé jusqu'au 31 décembre
2019

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2019

**LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE**

